



Annulation de commande mais les chèques ont été encaissés

Par **vinie28**, le **08/02/2013** à **21:57**

bonsoir

une photographe a prit ma fille en photo a la maternité.

Un mois après elle est venu à notre domicile afin de nous vendre un livre et des photos, nous avons hésitez vu le prix très onéreux qu'elle nous proposait mais elle à réussi à nous convaincre et nous lui avons fait 4 chèques.

Deux jours après nous avons décidé d'annuler la commande car nous ne pouvions pas nous permettre cet extra et en plus nous avons remarqué que certaine photos étaient en double elles avaient juste été agrandit ou modifié.

Nous avons donc renvoyer la facture en recommandé.

Une semaine après la photographe m'appelle me disant que si c'était à cause du prix elle nous offrait le tout à moins 50% je lui ai dit que j'allait réfléchir mais j'ai laisser 1 mois passer sans la rappeler et je viens de constater que 3 des chèques avaient été prélevé alors que dans sa seconde proposition elle voulait nous en renvoyer deux et encaisser les deux autres requête à laquel je n'avait pas encore donné ma réponse.

A t'elle le droit d'encaisser ces chèques malgré mon annulation de commande sachant que le livre et les photos sont toujours à mon domicile mais je pensais qu'elle serai venu les chercher vu que je ne sais pas ou les ramener?

merci de me répondre